

Programme des Nations Unies pour le développement

Pays : Djibouti

Descriptif de projet

Titre du projet : Renforcement des capacités du gouvernement de Djibouti pour la gestion durable des ressources minières

Produit(s) du PNUAD :

Les opportunités de développement économique et de création d'emplois, au niveau national et local, sont élargies

Produit(s) escompté(s) du Programme de pays :

Produit(s) escompté(s) :

1. Amélioration du cadre de connaissances du secteur minier ;
2. Renforcement du dispositif législatif et institutionnel ;
3. Renforcement des capacités des cadres nationaux.

Partenaire d'exécution : Ministère de l'Energie chargé des Ressources Naturelles (MERN)

Parties responsables : DGP, DRN ; PNUD

Brève description

Ce projet vise à renforcer la gestion, la planification et les capacités de gouvernance dans le secteur des ressources naturelles par le biais d'un certain nombre d'interventions critiques. Le développement du secteur minier à Djibouti peine à démarrer à cause de certaines faiblesses structurelles comme le déficit de connaissances détaillées sur les quantités, la qualité et la répartition géographique du potentiel des ressources naturelles, l'insuffisance du dispositif législatif pour encadrer le développement du secteur, la faiblesse des moyens techniques, humains et financiers des institutions en charge du domaine.

Le projet va permettre de lever certaines de ces barrières en mettant à la disposition du Ministère de l'Energie, chargé des Ressources Naturelles (MERN), les expertises nécessaires ainsi que le renforcement des capacités des acteurs du secteur et en particulier les cadres du MERN. Le projet va permettre également de revisiter le code minier du pays afin de le rendre opérationnel au service du développement du secteur et pour l'intérêt du pays.

Période couverte par le Programme : 2013-2017
Composante du programme : Croissance inclusive et réduction de la pauvreté
ID d'attribution Atlas : Award N°00082308
Projet N°00091291
Date de début : 22 Juillet 2014
Date de fin : 31 Décembre 2014
Date de la réunion PAC : 13 Juillet 2014
Dispositions en matière de gestion : NIM

Budget estimatif sur une base de 5 mois : 90 000 \$ US
Total des ressources attribuées : 90 000 \$
• Régulier _____
• Autre : _____
○ Donateur PNUD TRAC2
○ Donateur _____
○ Donateur _____
○ Gouvernement _____
Budget non financé :
Contributions en nature

SE Ali Yacoub Mahamoud

Ministre de l'Energie, chargé des Ressources Naturelles :

A. Yacoub Mahamoud


22 JUL 2014

Robert D. Watkins
Représentant Résident PNUD



22 JUL 2014

1 ANALYSE DE LA SITUATION

1.1 Introduction

La République de Djibouti bénéficie d'une position géostratégique privilégiée, renforcée par l'appartenance à des instances régionales telles que la Ligue Arabe, l'Autorité Intergouvernementale pour le Développement (IGAD) et le Marché commun de l'Afrique Orientale et Australe (COMESA). Cette position lui permet d'attirer des investissements. L'essentiel de son économie est basé sur le secteur tertiaire et dépend très étroitement d'apports massifs d'investissements directs étrangers (IDE). Le climat du pays est de type désertique aride, de faibles précipitations de l'ordre de 150 à 300 mm de pluie en moyenne par an, et des sécheresses prolongées ayant un impact sur les populations. La variabilité et le changement climatique qui sont à l'origine de ces sécheresses répétées touchent une grande partie de la Corne de l'Afrique. Cette situation a augmenté considérablement l'insécurité et affaibli la résilience des populations rurales de Djibouti.

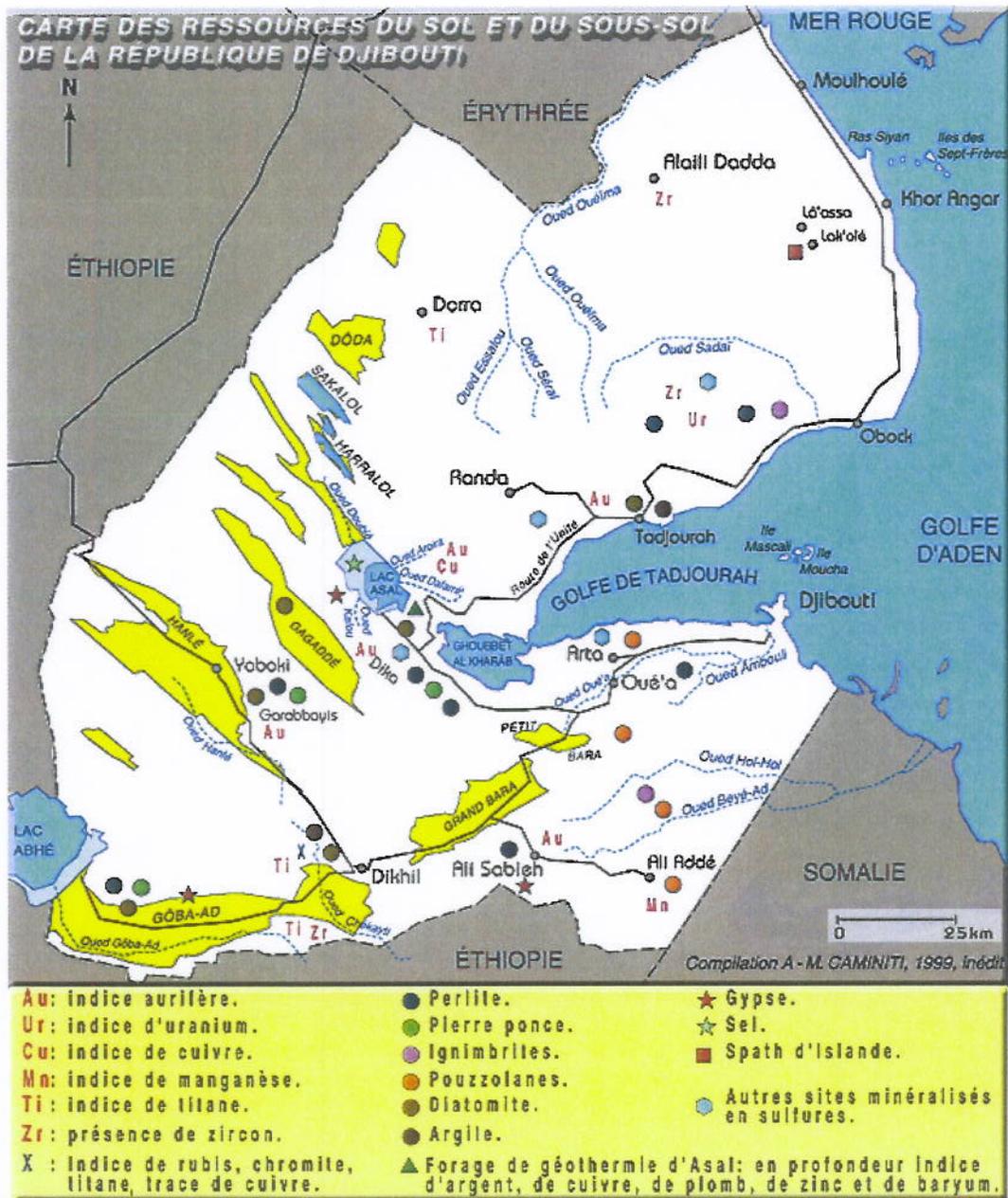
Djibouti fait partie des pays les moins avancés et selon le rapport mondial sur le développement humain de 2011, le pays se classe au 165^{ème} rang sur un ensemble de 187 pays, avec un indice de développement humain de 0.430. L'activité économique de Djibouti est fortement dominée par le secteur tertiaire, en particulier les activités portuaires, qui représentent 77% de son produit intérieur brut (PIB). Mais le pays manque suffisamment de ressources humaines en mesure de développer et servir une économie de services et de finances. D'autre part, la croissance économique du pays a très peu influencé les niveaux de pauvreté. Le pourcentage de la population vivant dans l'extrême pauvreté est passé de 43% à 51% fin 2008 selon les enquêtes de pauvreté de la DISED. La pauvreté touche toutes les zones géographiques et a induit un exode rural massif vers Djibouti-ville qui abrite 57.4% de la population vivant dans l'extrême pauvreté. La pauvreté relative en milieu rural a pris des proportions catastrophiques avec 95% de la population rurale qui vit dans l'extrême pauvreté.

L'Etat Djiboutien reste le premier employeur. Le chômage généralisé qui sévit dans la population âgée de 16 à 60 ans a pris des proportions alarmantes et atteint près de 60.7%. Le taux de chômage est de 70% dans la tranche d'âge comprise entre 16 et 34 ans, hommes et femmes confondus. La crise du marché du travail affecte non seulement les jeunes sans instruction, mais aussi les jeunes diplômés. Il n'existe que de timides exemples de coopération et de partenariat public/privé pour la promotion et l'accès à l'emploi. La création d'emplois, pour les jeunes en particulier, exige une exploration en profondeur du potentiel de développement des secteurs porteurs non encore exploités comme la pêche, les petites industries et le tourisme. Elle nécessite aussi la diversification de la base économique du pays.

La mise en valeur du potentiel des ressources minières du pays pourrait s'avérer un puissant levier pour réduire le chômage et la pauvreté à Djibouti. Le développement de ce potentiel minier du pays servirait à l'atteinte des résultats suivants :

- diversifier la base économique du pays et donc limiter les risques de dépendance face à un seul secteur comme la dépendance actuelle par rapport au secteur des services ;
- permettre le développement d'une petite industrie autour de l'extraction, transformation et exportation des ressources minières;
- absorber une partie de la population active dans les divers aspects de la valorisation (extraction, transformation, exportation ou réutilisation).

fossile ou actuelle. Des occurrences sulfurées)(Argent, Plomb, Zinc, Cuivre, Baryum) ont été signalées dans les forages de géothermie dans la région du lac Assal (rapport de l'U.S.G.S. et I.S.E.R.S.T., 1995 ; A.Mohamed Houmed, 1995).



Cette typologie de gisements volcanogènes sulfurées polymétalliques est connue dans le monde entier et en particulier au tertiaire. Elle fournit l'essentiel de la production mondiale en Zinc, Plomb et Cuivre et renferme aussi de l'or et de l'argent. Des gisements de minéraux et roches industriels y sont largement connus : perlite, pierre ponce, pouzzolane, barytine, argiles (bentonite, vermiculite).

1.2.2 Les roches et minéraux industriels

Les formations volcaniques sont connues pour leurs roches industrielles. Les matériaux connus à Djibouti sont la perlite, la pierre ponce, les ignimbrites, les tufs, les scories et pouzzolanes. Le front d'exploration de ces produits et d'autres existent.

- a- La Perlite est un verre naturel (verre rhyolitique, verre volcanique hydraté) de couleur sombre (bleuâtre, verte ou brune) composé de petits grains arrondis de diamètre millimétrique, et pouvant se dissocier en particules sous forme de petites perles. Seul le gisement d'Egeraleyta est connu et a fait l'objet d'une exploration (BRGM) et d'une étude de pré faisabilité (ONUDI). Cette roche peut être exploitée si elle n'est pas trop soudée. Elle est surtout utilisée pour les besoins de la construction : isolation thermique et acoustique, fabrication de bétons et ciments spéciaux. Elle est aussi utilisée comme matériel de filtrage et d'absorption des hydrocarbures.
- b- La Pierre Ponce est une roche volcanique vitreuse, riche en silice, classée dans la famille des rhyolites. Poreuse comme une éponge de toilette, de faible densité, elle flotte sur l'eau. Sa couleur est généralement gris clair à jaunâtre et rarement rouge et foncée. Elle est utilisée pour la fabrication de matériaux de construction légers, de faible masse volumique et étant de bons isolants thermiques. Elle est aussi utilisée comme abrasif, en ajout dans les ciments, et en cosmétique (absence de cristaux anguleux).
- c- Les Ignimbrites sont des brèches ayant la composition d'une rhyolite ou d'un trachyte, constitués de fragments de pierre ponce, de moins d'un centimètre de diagonale, dans une matrice de fragments vitreux à grain plus fin. Elles sont utilisées comme pierre de taille (Italie et Yémen) pour leurs qualités de résistance et d'isolation, elles sont d'exploitation facile en carrière à ciel ouvert
- d- Les tufs sont des roches formées par accumulation de projections volcaniques en fragments de quelques millimètres. Ils sont utilisés dans la construction (briques) et comme couche de roulement pour les pistes
- e- Les scories et pouzzolanes se caractérisent par une croûte bulbeuse, par des fragments de lave vacuolaire, de faible densité, de surface irrégulièrement poreuse ou formées par accumulation de cendres volcaniques en milieu aquatique, de couleur claire, elles existent en grande quantité, associées aux émissions basaltiques récentes (cônes de scories associés aux basaltes initiaux). Elles sont utilisées comme matériaux de ballast et en ajout pour la fabrication de mortier et de ciments.

1.2.3 Les matériaux d'origine sédimentaire

- a- Diatomites (ou Kieselguhr) sont des matériaux d'origine sédimentaire. Elles sont signalées autour du lac Asal. Ces roches claires, légères et poreuses, meubles (farine fossile) ou consolidées, sont formées entièrement ou presque de diatomées (algues unicellulaires, ici lacustres, enfermées dans une coquille siliceuse). Déposées généralement dans les fonds des grabens, elles ne sont pas toujours pures mais mélangées à de la calcite et à de l'argile. Les diatomites sont largement signalées autour du lac Asal. Ces roches claires, légères et poreuses, meubles (farine fossile) ou consolidées, sont formées entièrement ou presque de diatomées (algues unicellulaires, ici lacustres, enfermées dans une coquille siliceuse). Déposées généralement dans les fonds des grabens, elles ne sont pas toujours pures mais mélangées à de la calcite et à de l'argile. Les diatomites sont largement réparties autour du lac Asal. Les diatomites sont utilisées dans la construction (isolant, matériels préfabriqués légers), comme abrasif, pâte de polissage, comme absorbant et comme produit de charge et de filtration. La présence élevée de carbonates donne une qualité médiocre pour l'exportation ou pour une utilisation industrielle, néanmoins une utilisation locale peut être envisagée.
- b- Le sel (halite), chlorure de sodium (NaCl) est souvent en en masse granulaire, blanc ou coloré par des impuretés. Le gîte de sel du lac Asal est représenté au Nord-Ouest par une « banquise » de sel en forme de croissant, d'une superficie de 61 km² et d'une épaisseur comprise entre 20 et 80 m suivant le substrat. Le volume de la banquise est évalué entre 1 et 2 milliards de tonnes. Le lac reçoit annuellement, selon une estimation, un apport de 6 millions de tonnes de sels divers. La saumure du lac Asal représente une réserve considérable (cf. H.R. Langguth et P. Pouchan, 1975 ; Kalucki A et al. 1982). C'est un produit vital et éternellement stratégique, il est dans quasiment tous les domaines

d'utilisation : alimentation humaine et animale, déneigement, salaison de viandes et poissons, agriculture, chimie (fabrication des composés industriels à base de sodium ou de chlore. C'est « L'or blanc » des Afars, exploité depuis des millénaires.

- c- Le gypse est un sulfate de calcium hydraté à l'aspect vitreux translucide, nacré ou soyeux, souvent en cristaux tabulaires ou lenticulaires (en fer de lance, en queue d'hirondelle). Au lac Asal, les couches de gypse (d'âge compris entre 5000 et 2000 ans) forment une auréole d'une épaisseur d'environ 20 m. Par chauffage entre 60° et 200° C, le gypse ($\text{CaSO}_4, 2 \text{H}_2\text{O}$) se déshydrate et donne une poudre, le plâtre. ($\text{Ca SO}_4, 1/2 \text{H}_2\text{O}$) Il est aussi utilisé dans l'agriculture (amendement des sols), comme pierre d'ornementation (l'albâtre), dans l'industrie (application dans la fabrication de peintures et de colle, de certains produits pharmaceutiques, en papeterie, en verrerie, fabrication des crayons et des gommes, boue de forage, etc.).

Les autres produits signalés sont :

- o de faibles dépôts de cuivre (oued Aroira au Nord du lac),
- o de spath d'Islande (forme curieuse et rare de la calcite pure ayant la propriété de réfracter la lumière, utilisée dans certains microscopes à lumière polarisante),
- o d'indices de manganèse, de titane (H. Dabrowski, 1957; J. Cheymol, 1961),
- o de sels métalliques (Zn, Cu,...) près des sources thermales bordant le lac (J. Demange et L. Stieljes, 1975; J.N. Valette, 1975),
- o d'indices aurifères dans les rhyolites affectées par l'hydrothermalisme.

1.3 Partenariat actuel dans le domaine des ressources naturelles

Le partenariat dans le domaine des ressources naturelles se limite actuellement :

- à des accords de coopération technique avec des partenaires au développement pour la mise en œuvre des programmes d'études de prospection minière ;
- à la formation des cadres à travers des séminaires ciblés régionaux, et internationaux ;
- à des consortiums signés avec des sociétés juniors du secteur minier qui apporte un appui technique par la formation pratique des cadres du MERN.

1.4 Barrières pour la mise en valeur des ressources minières du pays

Il existe plusieurs barrières qu'il faudrait lever pour assurer le développement d'un secteur minier à Djibouti qui serait à même de contribuer au développement économique du pays et à la lutte contre la pauvreté. Ces barrières sont entre autres :

- Absence de connaissances sur le potentiel minier du pays : les connaissances actuellement disponibles sont éparées et ne sont pas regroupées dans un seul document ni même dans une seule institution et pire le nombre de documents existant sur les ressources minières du pays n'est pas connu avec exactitude;
- le département ministériel en charge des ressources naturelles ne dispose pas suffisamment de ressources humaines et matérielles pour s'acquitter de son mandat ;
- le dispositif législatif existant (le code minier) n'est pas en mesure de répondre aux besoins de développement du secteur ;
- il n'existe pas une politique nationale ni de stratégie ni de plans pour la valorisation des ressources minières ;
- une coopération plutôt difficile entre les différentes institutions de l'état en charge de la question des ressources minières.

2 STRATEGIE DU PROJET

Afin de mettre en place les conditions de développement durable du secteur minier à Djibouti, le projet va lever une partie des barrières citées précédemment. Le projet va soutenir le secteur à travers les deux composantes suivantes :

Composante 1 : amélioration du cadre des connaissances

Le minimum requis pour le développement du secteur est de faire un état des lieux des connaissances actuelles sur le potentiel minier du pays ainsi que sur la production actuelle. Or cette base de connaissances est relativement mal documentée et ce qui existe actuellement ne permet pas une aide à la décision. Dès lors, le projet va soutenir un exercice d'inventaire des connaissances actuelles du pays en matière de ressources minières. Les données existantes seront classées sous forme de fiches facilement utilisables par les décideurs et les investisseurs pour l'aide à la décision.

Pour ce faire, le projet va recruter les expertises internationales et nationales nécessaire pour les activités suivantes :

- Faire l'inventaire des connaissances géologiques de base des plus anciennes aux plus récentes ;
- Faire l'inventaire des indices (prospects) métalliques et non métalliques connus, en apprécier la valeur en quantité, qualité et en définir les usages industriels possibles par rapport au niveau des échelles exploitables et en estimer les possibilités d'extension ;
- Faire l'inventaire des contraintes économiques particulières aux pays (transport, eau, énergie, main d'œuvre) pour en déduire les minimas d'exploitabilité ;
- Enfin classer les opérations pertinentes à engager (générales, thématiques, méthodologiques, d'exploration, de développement) en les chiffrant en moyens, coûts et délais).

Composante 2 : renforcement du cadre institutionnel et législatif

Le cadre institutionnel et le dispositif législatif sont deux éléments clés qui concourent au développement d'un secteur minier bien portant et à même de contribuer au développement du pays. Le projet va soutenir les activités suivantes :

- Etudier le cadre institutionnel actuellement en place pour l'exploitation des ressources minières et des ressources naturelles plus généralement et réaliser une revue organisationnelle pour évaluer les capacités de ces institutions ;
- Identifier les lacunes et les besoins à remplir en termes de renforcement des capacités de ces institutions ;
- Renforcer les capacités des institutions pour les besoins les plus immédiats qui seront identifiés ;
- Réviser et enrichir le code minier.

3 RESULTATS ATTENDUS

3.1 Résultats immédiats

Les résultats immédiats attendus du projet sont :



- orientations sur des actions à engager en terme d'études géologiques, de programmes ponctuels d'exploration, de projet d'examen plus approfondi de tel ou tel occurrence minéralisée connu et présentant un intérêt à un développement vers son exploitation à moyen terme ;
- orientations pour l'enrichissement de la législation minière qui vise à impulser une croissance de l'intérêt à la mise en valeur des ressources minérales ;
- Capacités des cadres nationaux renforcées dans les domaines les plus prioritaires (négociation des contrats par exemple).

3.2 Perspectives après la fin du projet

Ce projet sera d'une durée d'un peu plus de 5 mois et toutes les activités doivent être mises en œuvre dans le courant de l'année 2014. Les résultats obtenus par le projet permettront au gouvernement de :

- de pouvoir planifier l'exploitation de ses ressources minières sur la base des connaissances produites par ce projet ;
- de disposer d'un dispositif législatif mis à jour qui servira de base de négociation;
- de disposer d'un groupe d'experts nationaux capables de négocier des contrats avec les firmes étrangères et/ou nationales qui souhaitent investir dans le domaine de l'exploration minière.

Au delà de la durée de 5 mois, les produits du projet serviront au gouvernement de Djibouti pour les aspects suivants :

- promouvoir le potentiel minier du pays auprès des investisseurs par l'utilisation de la documentation produite;
- disposer d'un cadre législatif avantageux pour le développement du secteur minier grâce à la mise à jour du code minier existant ;
- Mettre en œuvre un plan multi-annuel et multisectoriel (sur les plans scientifiques, techniques, administratifs et juridiques) d'acquisition des capacités dans le secteur minier.

PLAN DE TRAVAIL ANNUEL

année : 2014

PRODUITS ESCOMPTÉS <i>Référence initiale, indicateurs associés et des annuelles</i>	ACTIVITÉS PLANIFIÉES <i>Résultats des activités de liste et des actions associées</i>	CALENDRIER				PARTIE RESPONSABLE	Source des fonds	Description du budget
		1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	4 ^{ème} trimestre			
<p>Produit 1</p> <p>Elaboration d'un inventaire et respectives de développement des ressources minérales.</p> <p>Indicateur : documents de base sur le potentiel minier et économique du pays</p> <p>Référence initiale : documents approuvés, non existence d'un atlas ressources minières</p> <p>Objectif : document d'inventaire des ressources minérales et de respectives de développement en 2014 disponible et validé</p>	<p>Activité 1.1 : Collecte des connaissances géologiques, des prospects métalliques et non métalliques, estimation des quantités; étude technico-économique de l'exploitabilité, identification des actions prioritaires à engager</p> <p>Activité 1.2 : Organisation d'un atelier de restitution des résultats</p>					<p>PNUD</p> <p>DGP/DRN/PNUD</p>	<p>Expertise internationale et nationale</p> <p>Besoins logistiques pour les déplacements</p> <p>Lieu pour l'organisation</p> <p>Frais de collation</p>	
<p>Produit 2</p> <p>Renforcement des cadres institutionnels et législatifs</p> <p>Indicateurs : nombre de cadres</p>	<p>Activité 2.1 : Revue du cadre institutionnel et législatif et identification des lacunes ; définition d'un programme d'acquisition des capacités ; enrichissement du cadre législatif</p>					<p>PNUD</p> <p>DGP/DRN/PNUD</p>	<p>Expertise internationale + expertise nationale</p>	

Cette activité sera réalisée par les mêmes experts recrutés pour la réalisation de l'activité 1.1



<p>ationaux formés sur les négociations des contrats, validité du code minier</p>	<p>Expertise internationale sur les négociations de contrat, Ateliers de formations</p>
<p>ationaux formés sur les négociations des contrats, validité du code minier</p> <p>références initiales : zéro cadre national formé sur les négociations des contrats miniers, faibles capacités institutionnelles, cadre législatif caduque;</p> <p>ibles : 1 document de revue institutionnel, code minier mis à jour et disponible ; Au moins 20 cadres nationaux formés sur les négociations des contrats miniers.</p>	<p>Activité 2.2 : Renforcement des capacités institutionnelles sur la préparation des contrats et les négociations</p>

DIAGRAMME DE MISE EN ŒUVRE

année : 2014

PRODUITS ESCOMPTÉS		ACTIVITÉS PLANIFIÉES	CALENDRIER					
		Résultats des activités de liste et des actions associées	Juill	Aout	Sept	Oct	Nov	Dec
Produit 1 Elaboration d'un inventaire et perspectives de développement des ressources minérales	Activité 1.1 : Collecte des connaissances géologiques, des prospects métalliques et non métalliques, estimation des quantités; étude technico-économique de l'exploitabilité, identification des actions prioritaires à engager	Mise en place de l'équipe du projet						
		Préparation des TdR et recrutement des experts internationaux et nationaux						
		Mission de l'équipe d'experts à Djibouti						
Produit 2 Renforcement des cadres institutionnels et législatifs	Activité 1.2 : Organisation d'un atelier de restitution des résultats	Préparation des rapports techniques et économiques intermédiaires						
		Préparation du rapport de synthèse et rapport final						
Produit 2 Renforcement des cadres institutionnels et législatifs	Activité 2.1 : Revue du cadre institutionnel et législatif et identification des lacunes ; définition d'un programme d'acquisition des capacités ; enrichissement du cadre législatif	Préparation des TdR et recrutement d'un consultant international spécialiste en ressources minières et en développement institutionnel						
		Mission de l'expert						
		Préparation et finalisation du rapport de revue institutionnelle et de revue du code du minier						
Produit 2 Renforcement des capacités institutionnelles sur la préparation des contrats et les négociations	Activité 2.2 : Renforcement des capacités institutionnelles sur la préparation des contrats et les négociations	Rapport d'identification des besoins et du programme d'acquisition des capacités						
		Préparation des TdR et recrutement d'un consultant international spécialiste négociation des contrats						
Produit 2 Renforcement des capacités institutionnelles sur la préparation des contrats et les négociations	Activité 2.2 : Renforcement des capacités institutionnelles sur la préparation des contrats et les négociations	Organisation de formation pour les cadres nationaux identifiés dans les différentes institutions						

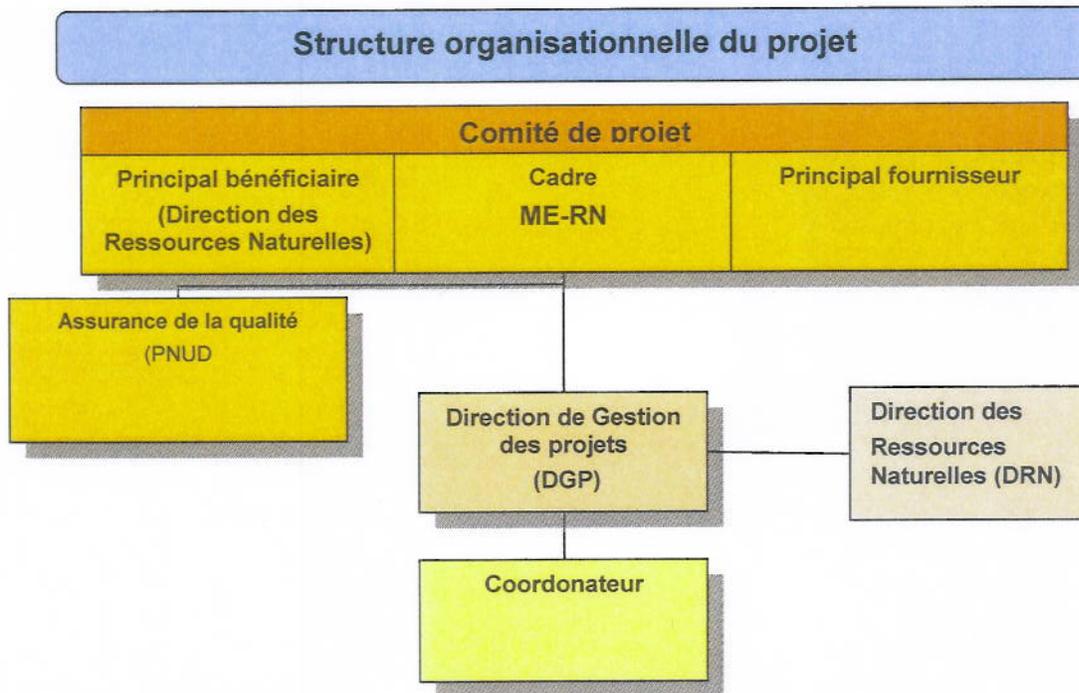
6 BUDGET DU PROJET

Description	Unités	Prix unitaire	Nombre d'unités	Coût (\$ US)
1. Dépenses de gestion du projet				
1.1. Frais de coordination (1 coordonnateur sera recruté par le MERN)	mois	1000	5	5,000
1.2. Fourniture et cartes thématiques			Forfaitaire	4,000
1.3. DSA des personnels affectés au projet (mission de terrain)			Forfaitaire	2,180
SOUS-TOTAL				11,180
2. Produit 1: Elaboration d'un inventaire des ressources minières du pays				
2.1. Préparation inventaire des ressources minières				
2.1.1. Honoraires expert international	Nombre de jours	500	20	10000
2.1.2. Billets aller-retour expert international	Nombre de voyages aller-retour	2500	2	5,000
2.1.3. DSA expert international	Nombre de jours	166	20	3,320
2.1.4. Expert national	Mois	2,500	3	7,500
2.1.5. Impression ATLAS des ressources minières	Nombre d'exemplaires			5,000
2.1.6. Logistique de déplacement dans le pays pendant la mission dans Djibouti-ville et sur les sites potentiels (location + carburant)	Forfaitaire	Forfaitaire		5,180
2.2. Organisation d'un atelier de restitution				
2.2.1. Salle +collation	Forfaitaire	Forfaitaire		4,000
SOUS-TOTAL				40,000
3. Renforcement des cadres institutionnels et législatifs				
3.1. Revue du cadre institutionnel et législatif et identification des lacunes				
3.1.1. Honoraires expert international	Nombre de jours	500	30	15000
3.1.2. Billets aller-retour expert international	Nombre de voyages aller-retour	2500	1	2,500
3.1.3. DSA expert international	Nombre de jours	166	20	4,980
3.2. Renforcement des capacités institutionnelles sur la préparation des contrats et les négociations				
3.2.1. Supports de formation	Forfaitaire			6,340
3.2.2. Salle de formation			Contribution du gouvernement	5,000
3.2.3. Pause café			forfaitaire	3,000
SOUS-TOTAL				31,820
TOTAL ACTIVITES				83,000
Coût de l'assistance technique			Aide à la gestion du projet (identification et recrutement de l'expertise internationale, aide technique)	7,000
Coût total du projet				90,000

7 ARRANGEMENT DE GESTION

La durée du projet est de 5 mois et 8 jours à compter du 22 Juillet 2014. Le partenaire de mise en œuvre du projet sera le Ministère de l'Energie de l'Energie, chargé des Ressources Naturelles (MERN).

Les activités opérationnelles sont coordonnées par le Directeur National du projet nommé par le MERN qui sera appuyé si besoin est par un responsable administratif et financier, nommé par le ministère chargé de l'observance des procédures financières applicables à l'utilisation des ressources.



8 SUIVI ET EVALUATION

Au sein du cycle annuel

- Une évaluation trimestrielle de la qualité permettra d'enregistrer les avancées en matière de réalisation des résultats clés, sur la base des indicateurs du PTA.
- Un journal des questions sera activé dans le système Atlas et tenu à jour par le Gestionnaire du projet pour faciliter le suivi et la résolution de problèmes potentiels ou de requêtes de modification.
- Un journal des risques devra être activé sous Atlas et régulièrement mis à jour par l'examen de l'environnement externe susceptible d'affecter la mise en œuvre du projet.
- Sur la base des informations ci-dessus enregistrées dans le système Atlas, un Rapport sur l'état d'avancement des projets sera soumis par le Gestionnaire de projet au Comité de projet via la Garantie de qualité de projet, à l'aide d'un format de rapport standard.
- Un journal des leçons apprises du projet sera activé et régulièrement mis à jour pour assurer l'apprentissage et l'adaptation au sein de l'organisation, et pour faciliter la préparation d'un Rapport sur les leçons apprises en fin de projet.
- Un Plan de planification de la surveillance devra être activé sous Atlas et tenu à jour afin d'assurer le suivi des actions/événements de gestion clé.

Annuellement

- **Rapport d'examen annuel.** Un Rapport d'examen annuel doit être préparé par le Gestionnaire de projet et soumis à la connaissance du Comité de projet et du Comité d'action. Le rapport d'examen annuel prendra, au minimum, la forme d'un QPR standard sous Atlas couvrant l'année entière avec des informations mises à jour pour chacun des éléments de l'Examen de la performance trimestrielle (QPR) ainsi qu'un résumé des résultats réalisés par rapport aux cibles annuelles prédéfinies au niveau des produits.
- **Examen annuel de projet.** Sur la base du rapport ci-dessus, un examen annuel du projet sera effectué durant le quatrième trimestre de l'année au plus tard, pour évaluer la

performance du projet en cours ainsi que le Plan de travail annuel (AWP) pour l'année suivante s'il y'a lieu.

9 ANALYSE DU RISQUE

Titre du projet: Renforcement des capacités du gouvernement de Djibouti pour la gestion durable des ressources minières						Award N°00082308	ID:	Date: Juillet 2014
Description	Date d'identification du risque	Type de risque	Impact et Probabilité du risque <i>Probabilité sur une échelle de 1 (faible) à 5 (fort), Impact sur une échelle de 1 (faible) to 5 (fort)</i>	Contremesures potentielles / réponse	Propriétaire	Soumis par	Dernière mise à jour	Statut
1 Retard dans la mise en œuvre	Juillet 2014	organisationnel	Le projet ne dispose que de 5 mois effectifs. P = 3 I = 4	Le PNUD va assister le MERN pour l'exécution	MERN	PNUD	Juillet 2014	Statu quo
2 Insuffisance des fonds	Juillet 2014	Financier	Utilisation des fonds pour l'inventaire physique des ressources minières qui pourrait impacter l'atteinte des résultats. L'inventaire financé par le projet ne concerne que l'inventaire documentaire P=1 I=4	Le PNUD va assister le MERN pour l'exécution et va recadre continuellement l'équipe du projet pour atteindre les objectifs spécifiés uniquement.	MERN	PNUD	Juillet 2014	Statu quo

10 CONTEXTE JURIDIQUE

Ce document ainsi que le Plan d'action pour la mise en œuvre du programme de pays (CPAP), signé par le gouvernement et le PNUD et incorporé à titre de référence, constituent le descriptif de projet mentionné dans l'Accord de base type en matière d'assistance (SBAA) [ou tout autre accord approprié applicable]. L'ensemble des dispositions relatives au CPAP s'appliquent à ce document.

Conformément à l'Article II de l'Accord de base type en matière d'assistance, la responsabilité de la sûreté et de la sécurité du partenaire d'exécution, de son personnel et de ses propriétés ainsi que des propriétés du PNUD confiés à la garde du partenaire d'exécution incombe à ce dernier.

Le partenaire d'exécution devra :

- mettre en place et gérer un plan de sécurité approprié prenant en compte la situation, au niveau de la sécurité, du pays dans lequel le projet est mené ;
- prendre en charge tous les risques et les engagements liés à la sécurité du partenaire d'exécution, ainsi que la mise en œuvre complète du plan de sécurité.



Le PNUD se réserve le droit de vérifier si un tel plan a été effectivement mis en œuvre et de suggérer, si nécessaire, des modifications au plan établi. La non-conformité aux exigences de mise en œuvre et de gestion d'un plan de sécurité approprié tel que requis aux termes des présentes constitue une rupture au présent accord.

Le partenaire d'exécution convient d'entreprendre tous les efforts raisonnables pour garantir qu'aucun fonds reçu du PNUD au titre du Descriptif de projet ne soit utilisé pour fournir un appui à des individus ou des entités associés au terrorisme, et que les bénéficiaires de fonds alloués par le PNUD au terme des présentes ne figurent pas dans la liste établie par le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999). Cette liste est consultable sur le site Web à l'adresse suivante : <http://www.un.org/Docs/sc/committees/1267/1267ListEng.htm>. Cette disposition doit être incluse dans tous les sous-contrats ou sous-conventions entrant dans le cadre du présent descriptif de projet.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive letter 'h' or similar shape.